



BULLETIN MUNICIPAL n° 2

- Avril 2025 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

téléphone : 02.48.80.40.54

e-mail : secretariat@mairie-cuffy.fr
site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

SAMU		15	
POMPIERS		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINTE-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11 (St AMAND) / 09.69.32.35.29	
EDF <i>renseignements</i>		09.69.32.15.15	
<i>dépannage</i>		09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMAND		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE <i>maternelle / cantine / garderie</i>	CUFFY	02.48.80.41.93	
<i>primaire</i>		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ MAISON FRANCE SERVICES est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairie-laquercheaubois.fr

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R. (Association Solidaire Emplois Ruraux) : 02.48.23.90.70	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

➤ SERVICE ADMINISTRATIF Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY – Mme GUENOT
➤ SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES – Mme BLAHYJ - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL – Mme DAPOGNY
➤ SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande
mis en place par le Conseil Régional du Centre.

réservation obligatoire au 0 806 70 33 33

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00



Le MOT du MAIRE



En octobre 2007, je faisais un éditorial sur le « vivre ensemble » au sein d'une collectivité, de notre collectivité, de notre village ! Je recycle cet article, malheureusement toujours d'actualité !

Souvent, des administrés m'interpellent sur des problèmes de voisinage : tontes des gazons réalisées le dimanche après-midi, brûlage de branchages, aboiements permanents de chiens, vitesses excessives des autos et motos ... et je peux ajouter dans un autre domaine différentes incivilités subies par la commune ayant un coût pour chacun d'entre vous : vol ou saccage des fleurs ou massifs, casse de tables ou de bancs, dépôts sauvages de débris, vol ou destruction de panneaux de signalisation, passage en voiture sur le rond-point du Guétin ...

Le respect dû à chacun et aux biens communs est la base de notre vie en collectivité.

Inversement l'intolérance n'est pas une solution. Le chant du coq, le son des cloches, les tracteurs agricoles, les us et coutumes font parties intégrantes de la vie d'un village rural.

Des règles existent sur le bruit et sont publiées tous les ans dans le bulletin municipal et un règlement pour le brûlage exceptionnel de branchages est également publié. La Gendarmerie est chargée de constater les infractions.

Des plaintes sont déposées régulièrement par le Maire pour les incivilités constatées touchant les biens de la commune.

Pour les litiges entre voisins, le dialogue reste la meilleure solution. En cas d'impossibilité de dialogue, les protagonistes peuvent saisir le conciliateur de justice pour trouver une solution amiable.

Bon sens, Respect et Tolérance résoudraient bien des problèmes de voisinage et permettraient à chacun de vivre en toute quiétude.

Le Maire, Olivier HURABIELLE



CONSEIL MUNICIPAL du 12 DÉCEMBRE 2024

- PROCES VERBAL -

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le JEUDI 12

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 15
- votants 15

DÉCEMBRE 2024 à 18 H 00 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT (arrivé à 18h45) PILLIER (arrivé à 18h10) BARON (arrivé à 18h45) ROCHE CHAHINIAN

Absents : -

Secrétaire de séance : Mr LESUEUR

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Bâtiments communaux - Voirie

L'assemblée :

- fait le point sur les différents travaux réalisés en 2024 et ceux différés à 2025
- note qu'il a été procédé au changement des fenêtres de la Mairie
- est informée que la commune a confiée à l'EPFLI une mission d'étude pour la réhabilitation de 2 immeubles, rue des écluses dont la commune est propriétaire. Il est proposé par le maître d'ouvrage de réhabiliter ces espaces en 4 logements dont l'estimation des travaux serait d'environ 740 000 €
- prend connaissance d'une demande adressée par un administré à la DDT pour la création d'un trottoir le long de sa propriété ou la création d'un passage clouté. Le Conseil Municipal en prend note mais rappelle que sur la commune, il existe différents endroits non desservis par des trottoirs, qu'il est impossible de mettre des passages cloutés devant chaque habitation. Un village rural ne peut pas être aménagé comme une ville. Attache sera prise avec le Conseil Départemental du Cher gestionnaire de la voirie pour étudier si un passage clouté peut être installé et à quel endroit.

Extension éclairage public

Le Conseil Municipal :

- accepte à l'unanimité le plan de financement proposé par le SDE 18 concernant la pose de 2 prises guirlandes sur la façade de la Mairie (680.88 € HT dont 50 % à la charge de la commune soit 340.44 €)

Divers

- Deux nouveaux contrats de délégation du service public ont été souscrits par le SIAEP CUFFY/ Cours les Barres avec VÉOLIA à compter du 1^{er} janvier 2025 : « Eau » souscrit pour une durée de 12 ans

« Assainissement collectif » pour une durée de 9 ans

- La commune rappelle les discussions engagées au cours desquelles l'hypothèse de la création d'un relais-poste commerçant a été évoqué. Considérant qu'un commerçant (Restaurant La Cabana) a été identifié et est prêt pour accueillir ce relais-poste à partir du 1^{er} avril 2025 ; Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à la création de ce dernier.

- L'Assemblée examine la situation concernant l'absence de carte grise pour le véhicule communal RENAULT KANGOO et décide à l'unanimité de saisir le tribunal judiciaire compétent si la situation n'est pas régularisée sous 3 semaines par le vendeur suite à la réception d'un courrier recommandé

2) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Le CM décide à l'unanimité :

- de renouveler une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000,00 € auprès du Crédit Agricole
- d'effectuer un amortissement sur 5 ans suite aux travaux réalisés par le SDE 18 et réglés en 2024
- d'engager avant le vote du budget 2025 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2024
- d'autoriser les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires au budget d'ici le 31 décembre
- d'octroyer une subvention à l'Association de Parents d'élèves suite à l'achat de sapins de Noël pour la Commune
- d'admettre en non valeurs des créances pour un montant de 454.47 €

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un rappel est fait concernant la diffusion des comptes-rendus des réunions de la CDC à chaque conseiller

Un point est fait sur les dossiers concernant :

- La création d'un bâtiment multifonction de 120 m² à la CDC.
- L'achat de l'ancienne perception de la Guerche sur l'aubois ainsi que la maison attenante. La réhabilitation se fera comme suit :
 - Ancienne perception =» Relais Petite Enfance
 - Maison = » Bureau Services Publiques au rez-de-chaussée
 - Radio Médiavan à l'étage

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- de procéder au recrutement de deux agents afin d'effectuer le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025
- la révision du loyer du bureau de poste (4706.44 € par an) ainsi que celui du salon de coiffure (1520.00 € par an)
- le renouvellement de la convention auprès du groupement d'achat AGOP'PRO (denrées alimentaires) et APPROLYS (marché d'électricité). Ces conventions prendront effets le 1^{er} janvier 2025 et ce pour une année.

Le CM :

- est informé des lettres de remerciements reçues par différentes associations suite à l'octroi de subventions
- prend connaissance du nouvel emploi du temps du secrétariat
- note que le bulletin municipal sera accompagné de la dépêche du SMIRTOM, du bulletin de la CDC, du bulletin d'information du Syndicat des Eaux, du calendrier de collecte 2025, d'un flyer concernant la nouvelle application PANNEAU POCKET ainsi que d'une fiche d'inscription ou mise à jour au système d'alerte.

M. DUCROT rappelle que la Mairie n'est pas responsable des incivilités causées par des tiers sur les propriétés.

Mme CHAHINIAN signale de nombreuses microcoupures EDF ces derniers temps

- Séance levée à 19 H 45 -



CONSEIL MUNICIPAL du 10 FÉVRIER 2025

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice	15
- présents	14
- votants	14

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le LUNDI 10 FÉVRIER 2025 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT
LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD (arrivée à 18h35)
LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON ROCHE CHAHINIAN

Absentes : Mr BAUJARD, excusé

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des présents.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

L'assemblée fait un point sur l'entretien fait sur la commune :

- entretien du port et rond-point du Pré du roc fait par l'agent communal
- entretien en cours des chemins verts et haies verticales par l'Entreprise ROSETTE
- curage des fossés impasse des Rompées effectué fin d'année 2024

Le CM note qu'une réunion des commissions « Travaux » et « Finances » a eu lieu le 30 janvier afin d'organiser le travail extérieur pour 2025 :

- Il est proposé cette année de procéder à l'embauche d'un agent contractuel d'ASER pour une période de 5 à 6 mois.

De ce fait la commune reprendra la tonte des espaces verts et des accotements

Il est également indiqué que la salle des archives a été rénovée ce qui entraîne un tri des archives.

Les Conseillers Municipaux sont informés des projets pour l'année 2025 :

- installation d'une porte de sécurité à l'école primaire
- changement des menuiseries du local du Comité des Fêtes
- démolition de la maison derrière la Mairie
- création d'une aire de stationnement
- fin de l'aménagement du jardin de l'école maternelle (muret et grillage)
- installation de toiles d'ombrage dans les cours verts (maternelle et primaire)
- pose de panneaux de Rues dans les lieux dits
- aménagement cours des ateliers ; pose de deux portails ; réaménagement du chenil ; stabilisation par une dalle pour entreposer les matériaux ; pose d'une clôture par rapport au voisin agriculteur
- l'installation d'éclairage sur le 2^{ème} court de tennis
- fin de l'aménagement du local associatif (modification des cloisons pour l'accès PMR aux toilettes, peinture de toutes les pièces)

Suite à l'autorisation de recrutement de deux agents recenseurs au mois de décembre, Monsieur Le Maire propose une rémunération de la manière suivante :

- 50.00 € par séance de formation
- 150.00 € pour la tournée de reconnaissance (y compris frais de déplacement)
- 4.00 € par logement recensé

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

Il est rappelé que l'ouverture du « point Relais Poste » se fera au 1^{er} avril 2025 et que deux agences immobilières procéderont à l'estimation du bureau de poste actuel situé à La Grenouille.

2) ACHAT TRACTEUR TONDEUSE

Deux devis ont été fait auprès de l'Entreprise Alabeurthe et de la SARL DAVID HEURLEY pour l'achat d'un tracteur tondeuse (15 000.00 € TTC) ainsi que d'une tondeuse tractée (1257.60 € TTC).

L'entreprise HEURLEY David a été retenue ; il est demandé au CM l'autorisation de commander ces deux machines pour une livraison au mois de mars (voté à l'unanimité).

Ces dépenses d'investissement seront inscrites au budget 2025. Un devis sera fait prochainement pour l'achat d'une remorque basse afin de transporter le nouveau tracteur.

Il est rappelé à l'assemblée que la SARL DAVID HEURLEY se propose d'acquérir un microtracteur (500.00 €) et une remorque agricole (750.00 €) dont la commune est actuellement propriétaire. A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- le fonctionnement du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les vacances scolaires de février (51 inscriptions enregistrées soit le maximum autorisé)
- l'acquisition de l'ancienne perception de La Guerche / l'Aubois ainsi de la maison attenante afin de réhabiliter les locaux et d'y installer le Relais Petite Enfance et la maison Service Public.
- l'avancement du projet de création d'un bâtiment intercommunal pour le stockage de biens dans le cadre de la mutualisation (architecte choisi, dépôt du permis de construire effectué)
- l'appel d'offres prochainement lancée pour l'installation de bornes Camping-cars sur les communes de Marseilles les Aubigny, Germigny l'Exempt, Jouet sur l'Aubois et La Guerche sur l'Aubois.
- le commencement des travaux au centre de loisirs de Cours Les Barres (remplacement de la grave par du béton désactivé autour du bâtiment, amphithéâtre en béton au lieu de terre et bois, réalisation d'une aire de jeux en stabilisé sur 150 m2, création d'une plateforme de 20 m2 pour l'installation d'un chalet pour le stockage du matériel).

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

-prend connaissance de la situation comptable au 31 décembre 2024 (à confirmer lors de l'établissement du compte administratif)

-accepte à l'unanimité :

- la révision triennale du loyer de l'Institut de soins (2681.38 € / an soit 223€ / mois à compter du 1^{er} mai 2025)
- d'allouer une subvention exceptionnelle de 500€ pour le Congrès Départemental du Cher des Sapeurs-Pompiers de La Guerche sur l'Aubois qui se déroulera en juin 2025
- la proposition de l'ONF pour la coupe de bois 2025 (pas de parcelle – bords du chemin d'accès à l'étang) ainsi que la nomination de trois garants (Messieurs LESSUER, DUCROT, BARON)

Il est évoqué :

- la demande faite par l'entreprise des taxis BENELY pour la location d'un logement à LA CURE afin d'installer leurs bureaux (demande à l'étude)
- la demande faite par l'Association du Club Nautique de Bouchemaine (Maine et Loire) afin d'obtenir un droit de passage sur la commune pour leur compétition « Loire 725 » (course de canoé-kayak et stand up paddle) qui se déroulera du 8 au 14 juin 2025

L'assemblée note :

- qu'une réunion aura lieu à la Guerche sur l'Aubois le jeudi 27 février pour l'organisation du Comice Agricole 2026
 - que l'Assemblée Générale des Anciens Combattants s'est déroulée le 26 janvier 2025 est ont été élus Mr PEUVOT(Président), Mr DUCROT (trésorier) et Mr HURABIELLE (secrétaire)
- Un devis est en cours pour la rénovation des monuments aux morts de Cuffy et Apremont sur Allier.

Mr DUCROT signale qu'un arbre aux abords du parking le long de la RD 976 est tombé chez une administrée. Le nécessaire a été fait auprès du Centre de Gestion de la Route Est.

M. LYON a été sollicité par l'entreprise BBF pour le déplacement de la caméra située à l'intersection en face de la Mairie. La demande a été transmise à la Communauté de Communes.

- Séance levée à 20 H 20-

EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 18 JUIN 2008
portant interdiction des feux sur le domaine public
et dans les propriétés privées

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Tout brûlage sur le domaine public est rigoureusement interdit.
- Article 2 :** Dans les propriétés privées, sont interdits les brûlages :
des produits des tontes de pelouses, gazons et autres (herbes...), les résidus des tailles de haies, arbres et arbustes n'excédant pas 1 cm de diamètre, les fleurs fanées, les feuilles d'arbres mortes ou non.
Ces produits devront être soit compostés, soit déposés à la déchetterie de Patinges, commune de Torteron.
- Article 3 :** A titre exceptionnel, les brûlages de branches et autres produits d'élagage pourront être effectués dans les propriétés privées le matin jusqu'à 12 h 00 tous les jours sauf les dimanches et jours fériés, du 1^{er} octobre au 30 avril, sauf arrêté préfectoral pour cause de sécheresse ou autre.
- Article 4 :** Les brûlages effectués en application de l'article 3 doivent se faire sous la surveillance d'une personne disposant d'une lance d'arrosage sous pression, afin d'éviter tous les risques d'incendie durant cette opération.
Chaque intervenant doit, en outre, veiller à ce que l'importance du foyer, les retombées incandescentes, les fumées, compte tenu de la direction du vent, de la distance par rapport aux habitations voisines, n'entraînent pas de nuisances pour le voisinage.
Le propriétaire du terrain sur lequel sont réalisés les brûlages susvisés est tenu pour responsable des désordres et de tous autres dommages auxquels ils peuvent donner lieu.
- Article 5 :** La réglementation précitée est applicable sur l'ensemble de la commune de Cuffy.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

O. HURABIELLE



EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 1^{er} JUIN 2017
relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Sur le territoire de la commune de CUFFY, les occupants de locaux d'habitation et de propriétés privées devront :
- régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons : radios, télévision, chaîne acoustique ..., de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins,
- veiller à ce que les bruits de pas, de chutes d'objets, les déplacements de mobiliers sur les planchers ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols,
- éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants,
- veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.
Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépидations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, bancs de scie et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables : de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- les samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00
- les dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00
- Article 2 :** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Ils s'assureront notamment que pendant une absence temporaire ou prolongée de leur domicile, leurs animaux ne soient pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage.
- Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4 :** Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 18 juin 2008.

Le Maire,

O. HURABIELLE



La vie de la commune ...

REPAS des AINÉS



Animé par l'orchestre Mickaël PIGEAT, Le traditionnel repas de printemps a eu lieu le dimanche 16 mars. Le repas réalisé par François FABRE et les membres du CCAS a été servi aux 128 convives. Un bel après-midi où chacun a pu discuter, échanger et danser autour d'un excellent repas ! 11 personnes ne pouvant se déplacer ont bénéficié d'un repas porté à domicile.

DÉVOUEMENT

Lors du repas du CCAS, un hommage a été rendu à Jean-Pierre RODES, membre nommé successivement par les maires Jean BERNARD et Olivier HURABIELLE au Centre Communal d'Action Sociale depuis plus de 30 ans.

Sa participation à tous les repas, aux goûters de Noël, à la distribution des colis, confirme son attachement à sa fonction.

Depuis 24 ans, nous avons fait équipe à chaque repas du CCAS pour porter à domicile les repas aux administrés ne pouvant se déplacer.

Jean-Pierre a également été un membre très actif du Comité des Fêtes pendant plus de 30 ans avec différents présidents ou présidentes.

A ce jour, il continue sa vie associative au sein de l'Association du Patrimoine et du Club des Séniors.

Jean-Pierre, un grand merci et toute notre reconnaissance pour ton investissement dans tes différentes activités bénévoles au cours de toutes ces années.

La médaille reçue pour ton dévouement est symbolique mais les membres du CCAS et les Conseillers Municipaux sont très heureux de t'avoir mis en avant ce dimanche 16 mars devant tous les convives du repas du CCAS.

Le Président du CCAS, Olivier HURABIELLE



CONCOURS des MAISONS FLEURIES



Comme chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Nous encourageons les personnes qui souhaitent y participer à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Nous vous rappelons que les personnes ayant déjà concouru l'année dernière sont inscrites d'office, sauf avis contraire de leur part.

Bonnes plantations et bon fleurissement !

LA POSTE



L'agence postale de CUFFY est menacée de fermeture depuis 2003.

Pendant toutes ces années, tous les élus municipaux successifs ont réussi à maintenir le bureau de poste contrairement à beaucoup de communes.

Le constat à ce jour : ouverture le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00, fermetures régulières pendant les vacances, aucune présence de conseiller financier.

Nos habitudes ont changé. Nos messageries internet, la dématérialisation de nos factures ou relevés bancaires... font partie intégrante de notre vie.

Devant ce constat, le Conseil Municipal, sollicité par la Poste, a décidé de ne pas s'opposer à la création d'un relais poste chez un commerçant.

Le 30 avril prochain sera donc créé un relais à LA CABANA : un nouveau service avec des amplitudes horaires plus importantes :

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi : 9 h 00 / 11 h 00 – 14 h 30 / 18 h 00

Services proposés : dépôt et retrait de courrier et colis, affranchissement, retrait d'espèces sur CCP ou compte épargne, vente d'enveloppes et emballages prêt-à-envoyer.



**LES MARDIS 06 - 13 - 20 et 27 mai 2025 de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30
à l'école maternelle**

→ ou sur rendez-vous (en cas d'indisponibilité) auprès de la Directrice Mme DESMINES : 02.48.80.41.93

Seront inscrits les enfants nés en 2022 et ceux nés avant 2022 non inscrits à l'école de CUFFY

- se munir d'un certificat d'inscription (à retirer en mairie)
- puis se présenter à l'école les jours indiqués ci-dessus avec les livrets de famille et une photocopie des dates de vaccinations obligatoires (en cas de séparation des parents, fournir la copie du jugement fixant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant ainsi que l'adresse des 2 parents).



BAIGNADE INTERDITE !

Cette interdiction s'applique sur toute la commune pour la Loire, l'Allier, le canal
et le plan d'eau communal.

CUFFY

DIMANCHE 8 JUIN 2025

HALTE NAUTIQUE DU GUÉTIN



TROC PLANTES

VIDE JARDIN

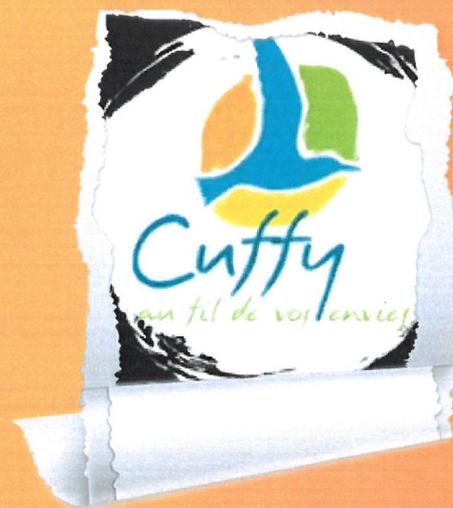
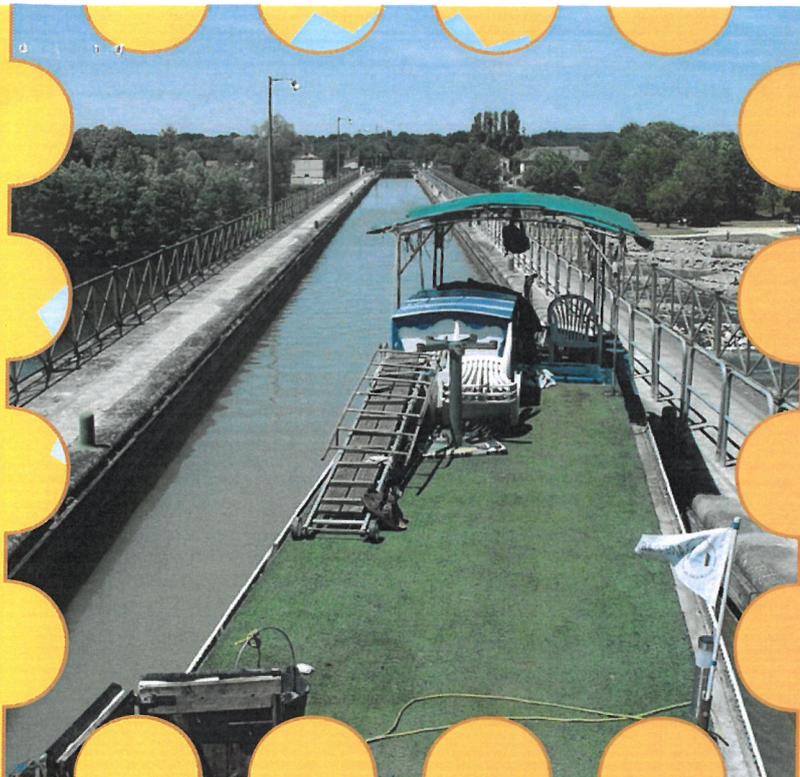
de 10 h à 16 h



Même sous la pluie ! en 2024

*Vous avez un petit coin de terre que vous aimeriez embellir, enrichir ?
Vous pouvez le faire à moindre coût et en cultivant la différence...
Qui peut vous proposer des haricots Cupidon, un plant de pélargonium
de collection, un saxifrage à feuilles rondes ou autre léonure ?
Des passionnés, des amateurs, des professionnels qui offrent plants,
graines, conseils et moment convivial...
Venez échanger verbalement, botaniquement et gratuitement
au troc jardin à la Halte Nautique du Guétin*

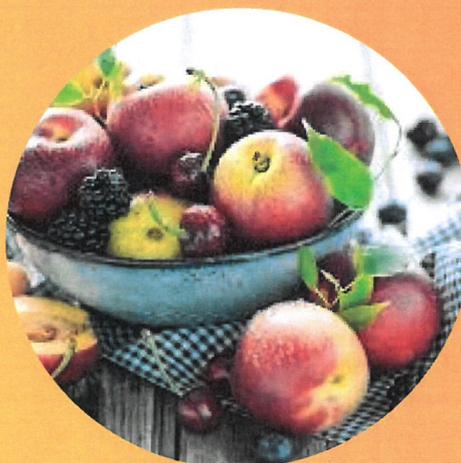
**Renseignements : Bernadette 06 86 85 87 04
ou Odile 06 06 80 10 31**



HALTE NAUTIQUE DU GUÉTIN

Votre marché chaque vendredi
de 16 h 30 à 20 h
du 30 mai au 29 août 2025

*Retrouvez artisans et
commerçants locaux, et
profitez des produits de la région
et flânez dans un cadre idyllique*



- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 06.19.79.16.23

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50



➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 06.19.79.16.23

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie

ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

ou courriel : dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr

CALENDRIER des MANIFESTATIONS

- samedi 5 et dimanche 6 avril ➤ Rifles – **ASSOCIATION PATRIMOINE HISTORIQUE DE CUFFY**
- samedi 26 et dimanche 27 avril ➤ Rifles – **CLUB des SENIORS**
- dimanche 27 avril ➤ Randonnée « LA GRANDE VADROUILLE »
LES Q FICELES
- samedi 24 mai ➤ atelier chant – **LA CLÉ DES CHANTS**
- dimanche 8 juin ➤ Troc plantes – vide jardin – halte nautique du Guétin
- samedi 14 juin ➤ Rallye vélo - **COMITÉ des FÊTES**



Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club GV de Cuffy est adhérent à la fédération française d'éducation physique et sportive non compétitive ; cette fédération vise la diffusion de valeurs humanistes ; elle prend en compte l'individu dans sa globalité.

Elle recherche sa santé et son bien-être physique, psychologique et social. Elle s'adresse à tous les publics, de tous âges et de toutes capacités physiques ; son but est aussi de créer du lien social : ce que nous faisons **tous les lundis de 19 h à 20 h au centre socio-culturel** (il est toujours possible de faire 2 séances gratuites...) et que nous avons fait ce dimanche 23 mars en accueillant 58 personnes lors d'une randonnée fléchée, accompagnée d'un ravitaillement fait maison.

Animation réussie ! merci à tous les bénévoles pour leur engagement.

Le bureau de la GV de CUFFY



CLUB DES SENIORS

Nous sommes 66 adhérents au club cette année.

Nos activités se poursuivent tous les quinze jours le jeudi. Jeux de société, jeux de cartes, riflettes ... le tout accompagné d'un goûter, sont au programme de ces après-midis conviviaux.

Nous organiserons un repas au restaurant « L'Auberge du Pont-Canal » le vendredi 11 avril et un repas fin juin.

Pour plus de renseignements, je vous remercie de me contacter.

La Présidente, Véronique HURABIELLE



LA GAULE DE CUFFY

L'ouverture de la pêche à l'étang communal a connu une fréquentation normale malgré une météo hivernale.

Nous avons effectué un lâcher de 50 kg de truites qui s'ajoute à l'alevinage précédent. Deux autres lâchers seront effectués les 19 Avril et 31 Mai à l'occasion de la Fête de la Pêche du 1^{er} Juin.

La brocante a connu son succès habituel.

L'ouverture du carnassier aura lieu le 26 avril sur les lots du canal et nous espérons que nos pêcheurs feront de belles prises

Détendez vous allez à la pêche !

Salutations halieutiques

Le Président et son bureau





Association Parents d'Elèves
CUFFY

*Le printemps s'annonce toujours rempli de
promesses sans jamais nous mentir,
sans jamais défaillir"*
Michel Bouthot

Le 18 janvier a eu lieu notre après-midi jeux de société, avec la location d'une sélection de jeux auprès de la ludothèque Vertpré ainsi que le prêt de jeux des participants. Malgré un contenu attrayant pour les enfants et leur famille, nous avons eu peu de fréquentation pour cette manifestation.

Notre traditionnel Carnaval a eu lieu le dimanche 9 mars. Les enfants costumés ont défilé dans Cuffy dans une pluie de confettis avant l'arrivée des grosses gouttes. Nouveauté pour cette année, les élèves ainsi que leur famille ont



pu s'initier aux arts du cirque avec les intervenants de l'association Acroballe Circus. Ce fut un beau moment de partage où petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à jongler ou jouer les équilibristes ! Nous remercions chaleureusement les nombreuses familles qui ont apporté de délicieux gâteaux pour le goûter.

Pour les amateurs de nature et de jardinage, l'APE a proposé une vente de bulbes à floraison estivale et autres plantes par le biais de Baltus Action.

Tous ces projets ont permis à l'APE de participer au financement de la classe de neige organisée par l'école pour les classes de CE et CM. L'association investit à hauteur égale pour un projet de fin d'année pour les classes maternelle et CP.

Nos prochains rendez-vous

Tirage au sort de la tombola de printemps le dimanche 11 mai à la fin de notre nouvelle manifestation...

...nous organisons une chasse au trésor ! Venez découvrir les secrets du Bec d'Allier grâce à des énigmes pour les plus de 7 ans et à un rallye photos pour les 3-6 ans !





Les dernières actualités du Comité des Fêtes ...

Les temps forts du Comité des Fêtes de Cuffly en 2025

L'année 2025 est placée sous le signe de la convivialité et du dynamisme à Cuffly ! Entre événements festifs, moments de partage et grands projets à venir, le Comité des Fêtes est plus que jamais mobilisé pour animer notre commune.

Des rifles pour bien commencer l'année

Les amateurs de jeux et de bonne humeur se sont retrouvés lors de nos rifles annuelles des 4 et 5 janvier.

De nombreux lots étaient en jeu et l'ambiance était au rendez-vous.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles qui ont contribué à faire de ces journées un succès !



Assemblée générale du 7 février : un nouveau souffle pour le Comité

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 février, marquée par le renouvellement du bureau et la présentation de notre nouveau logo. Un moment important pour l'association, qui continue de se réinventer tout en restant fidèle à son esprit de convivialité et de partage. Merci à tous ceux qui ont répondu présents et qui s'investissent pour faire vivre notre village !

Président : Didier DUCROT

Président Adjoint : Patrick BLANCHET

Secrétaire : Yolande DE COMBLES DE NAYVES

Secrétaire Adjointe : Véronique HURABIELLE

Trésorière : Martine CRUTAIN

Trésorier Adjoint : Laurent PASTOUT

Un festin digne d'Astérix : retour sur le repas gaulois du 29 mars



Le 29 mars dernier, Cuffly a plongé dans l'univers des irréductibles Gaulois grâce au repas organisé par le Comité des Fêtes, dans une ambiance festive et conviviale animée par Mickaël PIGEAT. Tous déguisés en personnages emblématiques, les bénévoles ont accueilli les convives pour un véritable festin d'époque ! Sangliers (ou presque !), mets traditionnels et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Un immense merci aux 186 participants et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite !



2025 : Une année exceptionnelle pour célébrer notre territoire et notre art de vivre !



Cette année, le Centre-Val de Loire célèbre un anniversaire important : **les 20 ans de la Loire à Vélo.**

Cet itinéraire emblématique qui traverse notre région, a permis à des milliers de cyclistes de découvrir la beauté de nos paysages, notre patrimoine et notre douceur de vivre.

À Cuffy, nous sommes fiers de participer à cette célébration en organisant un **rallye vélo le 14 juin**, dans le cadre des Échappées à Vélo.

Cet événement convivial ouvert à tous sera une belle occasion de découvrir notre territoire à deux roues, en famille ou entre amis.

Au programme : un parcours accessible à tous, des pauses gourmandes et un moment de partage autour de notre passion pour le vélo et notre belle région.

Que vous soyez cycliste amateur ou confirmé, rejoignez-nous pour une belle journée placée sous le signe du sport et du plaisir !

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble cet anniversaire et mettre à l'honneur la Loire à Vélo, symbole du tourisme durable et du plaisir de voyager autrement !

COMICE AGRICOLE 2026 : mobilisons-nous dès maintenant !

Le Comice Agricole de 2026 se prépare dès aujourd'hui, et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés ! Bénévoles, associations, artisans, producteurs locaux... chacun peut apporter sa pierre à l'édifice pour faire de cet événement une réussite.

Par ailleurs, nous lançons un appel aux candidates pour l'élection de la Reine de Cuffy, qui représentera fièrement notre commune lors des festivités.

Si vous souhaitez participer ou proposer une candidate, contactez-nous dès maintenant à comitedesfetesuffy@gmail.com

Merci à tous pour votre engagement et votre soutien !

Le Comité des Fêtes de Cuffy

LES Q FICELÉS

Les randonnées se poursuivent le mercredi après-midi :

- petite marche entre 6 à 8 kms
- grande marche entre 10 à 12 kms

Notre repas dansant a eu lieu le 1^{er} février dernier, soirée réussie à renouveler ...

Programme 2025 :

- repas annuel le 23 mars
- Grande Vadrouille le 27 avril
- sortie annuelle dans la Brenne à LUREUIL les 14 et 17 mai
- barbecue le 5 juillet

Les programmes des randonnées sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après, dans la rubrique « agenda » : <http://qficeles.e-monsite.com>

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M. François ZAJEWSKA - Président – tél : 06.62.88.86.25
- M. Jean-Luc VIENNOIS - vice-président
- adresse mail : qficeles@gmail.com



LA GRANDE VADROUILLE

Randonnées pédestres

Dimanche 27 avril 2025



CUFFY (18150)



Départs de 7h à 10h
Inscriptions salle des Fourmis, rue des Vieilles Rames, Cuffy
12h récompenses et vin d'honneur

Tarifs:

25km 5€ 14km 4€ 7km 3€

Enfants de moins de 18 ans 2€

Enfants de moins de 12 ans gratuit

Renseignements: Qficeles@gmail.com Tél: 06 24 94 21 02



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

La renaturation des rivières (1)

Chacun a encore en mémoire l'image du cycle de l'eau reproduite dans les livres scolaires de sciences ou de géographie. Les nuages se forment au dessus des mers par évaporation, puis le vent les déplace au dessus des terres, pour ensuite se condenser sous forme de pluie et arroser plaines et montagnes. L'eau, pour une partie s'infiltrer selon la nature des sols, et pour une autre partie s'écoule dans chaque bassin versant vers un cours d'eau qui de proche en proche l'amènera au fleuve et à la mer. La description de ce cycle relève d'un point de vue essentiellement hydraulique qui a prévalu dans la majeure partie du XX^{ème} siècle. Les rivières sont vues comme un long tuyau qui véhicule de l'eau. Si bien que dans les années 1960-70, dans la suite des remembrements, nombre d'entre elles ont été recalibrées. Les berges sont rectifiées quelque fois enrochées, le fond surcreusé, il fallait que l'eau s'écoule le plus vite possible. Beaucoup de petits ruisseaux serpentant tranquillement, formant un écosystème riche de biodiversité se sont retrouvés soudainement en fossés rectilignes. Par ces pratiques, le cycle de l'eau s'est accéléré, les nappes d'accompagnement des cours d'eau ont diminué de volume et se rechargent plus difficilement, en cas de crue les dégâts sont plus importants.

Tant que les pluies arrivaient régulièrement tout au long de l'année, l'insouciance régnait et les méfaits opérés quelques décennies auparavant ne se faisaient pas sentir. Mais depuis, les épisodes de sécheresses prolongées et l'évaporation accrue par l'augmentation des températures en été, l'eau se fait plus rare durant ces périodes. Un constat s'impose, il faut ralentir le cycle de l'eau en réactivant le fonctionnement de l'écosystème complexe qu'est une rivière. Une rivière transporte de l'eau, mais aussi des sédiments (sables, graviers, limons) et des organismes vivants (poissons et des multitudes d'invertébrés). La vitesse du courant, selon la pente donne au cours d'eau une énergie qu'il dissipe en érodant les berges ou son lit, en remobilisant les sédiments obtenus pour les transporter et les déposer plus en aval. Cette dynamique en équilibre instable, en perpétuelle adaptation va créer des méandres, des bras morts, des zones humides propices à la vie aquatique (frayères ...). Elle augmente le niveau et le rechargement de la nappe alluviale, tout en jouant un rôle d'auto épuration de l'eau. Elle permet l'entretien des zones d'étalement et de ralentissement naturel des crues. Cela suppose de ne plus confiner les rivières dans un espace restreint mais de leur offrir un espace de mobilité ou de liberté pour un renouvellement optimal des écosystèmes et de les aborder dans leurs trois dimensions longitudinale, latérale et verticale.

Cette renaturation des cours d'eau est encore appelée restauration de la continuité écologique. Elle apporte donc de nombreux bénéfices tant pour l'amélioration de la qualité de l'eau que le maintien à un haut niveau de la nappe d'accompagnement, ce qui lui permet d'être plus résiliente en été.

Bien qu'une rivière soit avant tout un écosystème naturel, elle est au cœur de beaucoup d'enjeux, sociétaux, économiques, patrimoniaux, de loisirs, dont il faut tenir compte dans les projets de renaturation. Dans le prochain bulletin, nous poursuivrons sur ce sujet et en regardant aussi ce qui se fait à l'échelon local.

Pierre KALUZNY